

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MAI 2019

Membres en exercice : 19
Membres présents : 14
Membres votants : 15

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mai, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de PORTETS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Didier CAZIMAJOU, Maire.
Date de la convocation : 22 mai 2019.
Présents : Didier CAZIMAJOU (Maire), Jean-Claude PEREZ, Fabrice MICHY, Christiane CAZIMAJOU, Mariline RIDEAU, Jean-Claude VACHER (Adjoint), Marie-Claude POULOU, Thierry RENAUD, Claude VETIER, Joseph ARBORE, Karine BALL, Yann SAGET, Stéphan MACHEFERT, Maryline VALLADE (Conseillers Municipaux).
Absents avec délégation : Doris GAUTHIER (pouvoir à Joseph ARBORE)
Excusés :
Absents : Hélène BOUTIER, Emeline ARONDEL, Philippe DUGOUA, Marie-Dolorès ANGULO
Secrétaire de séance : Mariline RIDEAU

PREAMBULE

Après avoir fait l'appel des élus présents, le Maire leur demande s'ils ont bien pris connaissance du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 4 avril 2019 et s'ils ont des observations à faire. Aucune remarque n'étant observée, le compte rendu est adopté avec 14 voix « pour » et une abstention (C. VETIER).
Mme Mariline RIDEAU est désigné en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

2019/26 - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les élus présents, dirigeants d'associations locales, se sont retirés de la salle et n'ont pas pris part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **DECIDE** d'attribuer, au titre de l'année 2019, les subventions suivantes :

Association	Attribution 2018	Attribution 2019
Anciens combattants (Union Nationale des Combattants - U.N.C.)	200,00	300,00

Le suffrage exprimé par M. Jean Claude PEREZ n'est pas pris en compte.

Votants : 14

Unanimité

Association	Attribution 2018	Attribution 2019
Anciens combattants (Fédération Régionale du Sud-Ouest des Camarades de Combat – F.R.S.O.C.C.)	200,00	100,00

Jean-Claude VACHER s'est retiré de la salle lors du vote.

Votants : 14

Unanimité

Association	Attribution 2018	Attribution 2019
Florigraves	800,00	800,00

Jean-Claude VACHER se retire et ne participe pas au vote

Votants : 14

Unanimité

Association	Attribution 2018	Attribution 2019
Le Guidon Portésien	2.200,00	2.200,00

Thierry RENAUD se retire et ne participe pas au vote

Votants : 14

Unanimité

Association	Attribution 2018	Attribution 2019
Syndicat de chasse de PORTETS	500,00	800,00

Joseph ARBORE se retire et ne participe pas au vote

Votants : 13

Unanimité

Association	Attribution 2018	Attribution 2019
La Clé des Vignes	6.800,00	6.800,00

Votants : 15

J. ARBORE exprime un désaccord sur le montant proposé, expliquant que cette association perçoit d'autres subventions par d'autres communes. Le Maire lui rappelle que les associations participent activement à la vie communale et de nombreux habitants profitent des cours de musique. C.CAZIMAJOU lui rappelle qu'il y a plusieurs professeurs à rémunérer pour les cours de musique et que cette somme est nécessaire.

13 voix « pour » et 2 voix « contre » (J. ARBORE et D. GAUTHIER).

Association	Attribution 2018	Attribution 2019
Boules lyonnaises de PORTETS	1.600,00	1.600,00
CAP section gymnastique volontaire	950,00	1.000,00
CAP section judo aikido	2.000,00	2.200,00
CAP section athlétisme	1.700,00	1.700,00
Club "Bel automne"	1.100,00	1.100,00
CAP section tennis	1.400,00	1.400,00
Gear Locker	200,00	0,00
PORTETS F.C. (football)	2.000,00	2.000,00
PORTETS en fête	800,00	800,00
Temps libre Vireladais	200,00	0,00
Thalie	1.000,00	1.000,00
Subventions exceptionnelles accordées :		
PGCATM (Section cantonale)	100,00	100,00
Complément'R		300,00
PORTENSIS	455,00	0,00
TOTAL GENERAL	24.205,00	24.200,00

Votants : 15

Unanimité

Montant de l'article 6574	25.000,00 €
Attributions de ce jour	24.200,00 €
Reste disponible	800,00 €

2019/27 - AMENAGEMENT DE TROTTOIRS RD 115 (RUE DE L'HOSPITAL) – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le Maire informe le Conseil municipal que la Commission municipale d'appel d'offres s'est réunie le 20 mai 2019 afin d'examiner les offres reçues dans le cadre du marché relatif à l'aménagement de trottoirs sur la RD 115 (Rue de l'hospital). Suite à l'analyse des offres effectuée par M. CLUZANT, Maître d'œuvre, la Commission d'appel d'offres, dans sa réunion du 27 mai 2019, a retenu l'entreprise suivante :

Lot	Entreprise	€ HT	€ TTC
N°1 – travaux sur voie communale	EIFFAGE Route Sud-Ouest	58.254,00€	69.904,80€
	TOTAL	58.254,00€	69.904,80€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la proposition de la Commission d'appel d'offres ;
- **RETIENT** l'entreprise citée ci-dessus pour réaliser le marché relatif à l'aménagement de trottoirs sur R.D. 115 (rue de l'hospital) ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces du marché et tout document nécessaire à la réalisation de cette affaire.

2019/28 – RECONSTRUCTION ET RENOVATION DE COURTS DE TENNIS – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le Maire informe le Conseil municipal que la Commission municipale d'appel d'offres s'est réunie le 20 mai 2019 afin d'examiner les offres reçues dans le cadre du marché relatif à la reconstruction et rénovation de deux terrains de tennis. Suite à l'analyse de l'offre effectuée par la Commission d'appel d'offres, dans sa réunion du 27 mai 2019, a retenu l'entreprise suivante :

Lot	Entreprise	€ HT	€ TTC
N°1 – travaux sur équipements sportifs communaux	SPTM 31	45.856,16€	55.027,39€
	TOTAL	45.856,16€	55.027,39€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la proposition de la Commission d'appel d'offres ;
- **RETIENT** l'entreprise citée ci-dessus pour réaliser le marché relatif à la reconstruction et rénovation de deux terrains de tennis ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces du marché et tout document nécessaire à la réalisation de cette affaire.

2019/29 - DELEGATION DE LA COMPETENCE TRANSPORTS SCOLAIRES EN GIRONDE – NOUVELLE CONVENTION

Cette délibération n'étant pas inscrite à l'ordre du jour, le Maire demande l'autorisation pour ajouter cette délibération. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité

Une nouvelle convention de délégation de transport scolaire va préciser le périmètre et les modalités selon lesquels la région Nouvelle Aquitaine va confier plusieurs prérogatives en matières d'organisation, de fonctionnement et de financement du transport scolaire à travers une nouvelle convention de délégation du transport scolaire.

La délibération 2019.261.SP du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine du 4 mars 2019 intitulée « harmonisation de l'organisation des transports scolaires : tarification et règlement des transports » entérine ce changement.

La Région, en sa qualité d'Autorité Organisatrice des transports scolaires et la Commune de Portets, en sa qualité d'Autorité Organisatrice de 2nd rang » doivent assurer un relais de proximité auprès des usagers du service. L'Autorité Organisatrice de 2nd rang s'engage à assurer les prérogatives qui lui incombent au titre de la présente convention, dans le respect des orientations et du règlement régional de transports scolaires définis par la Région.

La présente convention sera conclue du 1^{er} juin 2019 au dernier jour de l'année scolaire 2021/2022. Monsieur le Maire explique les principes généraux de ces changements et demande à l'assemblée de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention telle que présentée ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention et à effectuer toutes les formalités nécessaires à la mise en place de cette convention.

Questions diverses :

Tirage au sort pour la liste préparatoire du jury d'Assises 2020

- En application de la lettre du 11 avril 2019 émanant de la Direction de la Citoyenneté et de la Légalité à la Préfecture de la Gironde concernant les dispositions relatives au Jury d'Assises pour l'année 2020, le Maire a présenté la liste tirée au sort ce jour. Le Conseil municipal, en séance publique, a accepté le tirage au sort de six personnes prises sur la liste électorale, ce tirage ayant été réalisé directement depuis le logiciel JVS Mairistem – Horizon (module Administrés / Elections).

N°	N° électeur	Nom - Prénom	Adresse
1	5 (Bureau 1)	ADEM Céline (épouse COUTURES)	30 route de Mathas 33640 PORTETS
2	668 (Bureau 1)	MARY Thomas	8 rue de la liberté 33640 PORTETS
3	285 (Bureau 1)	DJELLOUL Khaldia (épouse BENDJLIHI)	3 impasse de l'espagnolet 33640 PORTETS
4	228 (Bureau 2)	DE PAZ Marion	2 route du Cabernet 33640 PORTETS
5	64 (Bureau 2)	BERNARDI Bruno	30 chemin de Megelane 33640 PORTETS
6	343 (Bureau 2)	FLAVIEN Nicole (épouse MONTEIL)	10 rue du Mirail 33640 PORTETS

Le Maire annonce aux élus qu'ils sont conviés par la directrice de l'école maternelle à venir partager un moment festif lors de la kermesse de l'école le vendredi 14 juin 2019 prochain.

Le Maire explique que les subventions allouées aux travaux peuvent faire l'objet d'une avance une fois que ces derniers ont commencé.

Concernant les travaux de la route du Courneau, la signalisation est en place et une réunion est prévue le 28 mai 2019 pour la réception des travaux.

Le Maire rappelle que la fête du Parc se déroule ce samedi 1^{er} juin 2019. Il précise qu'un accès piéton sur la RD1113 a été réalisé entre l'hôtel Rapin et les pépinières Labats dans le but de protéger les piétons. Les habitants de la route du Cabernet remercient la municipalité pour le rebouchage des nids de poules. La communauté de Communes a délégué le fauchage des accotements aux communes, de ce fait il faudra prévoir une dépense plus importante sur le budget communal.

La séance se clôture à 20h20.